

■ **Schoeller Wavin Systems Swiss AG**, à Romont (FR), la fabrication, en Suisse, de casiers plastiques, etc. (FOSC du 05.12.2002, p. 4). Adjonction au but: La société peut créer des succursales et des filiales et participer à d'autres sociétés. Elle peut acquérir, grever, aliéner et gérer des bien-fonds liés à son activité industrielle. Elle peut en outre accomplir toutes les opérations et conclure tous contrats propres à promouvoir son développement et la réalisation de son but et se rapportant directement ou indirectement à celui-ci. Elle peut effectuer des opérations de financement et fournir des sûretés afin de garantir des obligations de ses actionnaires et sociétés affiliées, en particulier sous forme de garanties, gages mobiliers et immobiliers, cessions globales, transferts de propriété et cessions d'actifs à titre de garantie et de déclarations de dédommagement. La clause de restriction de transmissibilité des actions est abrogée. Statuts modifiés le 18.08.2003.

Journal no 3168 du 21.08.2003
(01145748 / CH-217.0.330.420-6)